

## ***Le nucléaire civil en France et en Allemagne face à la politique européenne de l'énergie***

**JULIA GAMBERINI ET GREGOR WASCHINSKI\***

Lors de ses voyages outre-Rhin, le président Nicolas Sarkozy a insisté à plusieurs reprises sur l'importance du nucléaire pour l'avenir et sur la nécessité d'une coopération franco-allemande dans ce domaine. À l'occasion du sommet franco-allemand en juin 2008 à Straubing, il a affirmé que la France « voulait travailler sur le nucléaire de nouvelle génération avec les Allemands », qualifiant l'énergie atomique de « solution d'avenir ». En 2007, il avait déjà souligné, au sommet de Meseberg, qu'en vue d'une politique énergétique européenne, il était « difficile d'avoir un choix d'un côté en France et un choix différent de l'autre côté en Allemagne ». En effet, s'il est un point sur lequel les Français et les Allemands ne s'entendent pas, c'est celui de l'énergie nucléaire. Or, les pays membres de l'Union européenne (UE) devant faire face à deux grands défis, les questions d'énergie réapparaissent avec vigueur sur la scène politique européenne. En premier lieu, la dépendance énergétique : aujourd'hui 80 % de la consommation européenne est basée sur les énergies fossiles, dont 50 % sont importés de pays non européens. En deuxième lieu, la lutte contre le réchauffement climatique : ce défi a initié, en 2007, l'objectif des « trois 20 » d'ici à 2020. Comment se traduisent ces dissonances franco-allemandes sur le nucléaire et quels impacts ont-elles pour une politique commune de l'énergie à l'ébauche ? Quels avantages l'Allemagne et la France pourraient tirer de la position du pays voisin ?

Entre la France et l'Allemagne, les différences énergétiques se masquent difficilement : à l'heure actuelle, 58 réacteurs nucléaires fournissent 78 % de l'électricité produite en France ; en Allemagne, qui compte encore 17 réacteurs, la part du nucléaire n'est que de 22,2 %. D'un côté, la France, depuis le choc pétrolier de 1973, a affirmé clairement son choix nucléaire dans un but de sécurité et d'indépendance énergétiques, mais également de grandeur nationale. Cette ambition fait d'elle aujourd'hui une exception en Europe et dans le monde, ainsi qu'une force pour le monde industriel français. En tant que productrice et exportatrice d'électricité, elle se place en position de force. De l'autre côté, l'Allemagne, qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, a toujours privilégié un mix énergétique, dominé par le charbon et le nucléaire, mise plutôt sur les énergies renouvelables, mais reste fortement importatrice d'énergie. L'année 1986, avec l'accident de Tchernobyl, marque une césure dans les perceptions française et allemande du nucléaire. Si, en Allemagne, l'« accident maximal prévisible » (*der Super-Gau [größter anzunehmender Unfall]*) a renforcé les doutes collectifs sur cette source d'énergie – principalement exprimés par les mouvements environnementaux dès les années 1970 –, en France, cette anomalie a été essentiellement imputée au manque de savoir-faire technique du régime soviétique. En 2001, le tournant est symboliquement marqué en l'Allemagne, par la signature de la loi de sortie du nucléaire à l'horizon 2020, sous la coalition rouge-verte dirigée par le chancelier Gerhard Schröder.

---

\* Julia Gamberini est doctorante à l'Institut d'urbanisme de Grenoble et invitée au Leibniz-Institut für Regionalentwicklung und Strukturplanung de Erkner (Berlin).

Gregor Waschinski est rédacteur pour le service allemand de l'Agence France-Presse (AFP) à Berlin, au département Politique/International.

La dénucléarisation est le résultat d'actions de groupes d'acteurs organisés (réseaux, associations). La société civile agit plus activement contre le nucléaire en Allemagne et connaît une plus grande représentation politique. Pourtant, le sondage Eurobaromètre 2008 montre que le soutien au nucléaire de la population allemande est passé de 38 % en 2005 à 46 %, ce qui peut s'expliquer par la flambée des prix du gaz et du pétrole. En France, le soutien reste stable à 52 % ; la société civile et les associations antinucléaires semblent moins organisées qu'en Allemagne et trouvent moins d'écho dans la représentation politique, portée seulement par les Verts.

Au niveau européen, le discours sur l'urgence climatique et son inscription sur l'agenda politique semble avoir atténué les craintes qu'inspirait le nucléaire depuis des décennies. Sur la Commission européenne souffle un vent favorable à l'atome. Dans son plan d'action sur l'énergie de 2007, le nucléaire apparaît comme un moyen fiable d'une politique consensuelle de mix énergétique, ayant pour mot d'ordre la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Dans la version actuelle du programme indicatif nucléaire, qui décrit l'état du secteur dans l'UE en 2008, la Commission constate qu'il « est une des sources d'énergie les plus économiques qui soient et [...] peut protéger les économies de l'UE de l'instabilité des cours des matières premières ». Bruxelles propose d'adopter la technologie la plus récente pour la construction de nouvelles centrales afin d'assurer « la sécurité de l'approvisionnement en énergie en Europe ».<sup>1</sup>

Il est vrai que chaque État membre est responsable de son mix énergétique et décide de manière indépendante de sa politique vis-à-vis du nucléaire. Ainsi, l'Allemagne n'est pas isolée en Europe dans sa politique de dénucléarisation : l'Autriche et l'Espagne notamment la partagent. Cependant sur le territoire des Vingt-Sept, en 2008, 148 centrales nucléaires produisent environ un tiers de l'électricité. Quinze États membres – dont la plupart des grands pays – ont recours à l'énergie nucléaire. Force est de constater que cette énergie connaît une renaissance remarquable dans les pays de l'Union. La France et la Finlande construisent de nouveaux réacteurs, le gouvernement britannique a également donné son feu vert à une nouvelle génération de centrales nucléaires, suivi par les États baltes et la Pologne. L'Italie, sortie du nucléaire depuis les années 1980, étudie une relance.

La politique nucléaire de la France – comme l'objectif, affiché par Nicolas Sarkozy pour la présidence française, d'une politique commune énergie-climat basée sur le nucléaire – semble donc plus alignée sur les ambitions de l'Union. L'Allemagne intrigue par son décalage entre décisions politiques et positions économiques supranationales. Malgré sa rhétorique antinucléaire, elle contribue toujours financièrement au traité Euratom, soutenant ainsi, à travers l'UE, le développement de technologies et de sécurité atomiques. La sortie du nucléaire reste par ailleurs l'objet de vives controverses au sein de la grande coalition à Berlin et, vu la possibilité d'un changement gouvernemental en 2009, elle pourrait ne tenir qu'à un fil. Enfin, face à sa marginalisation au niveau national, l'industrie allemande, notamment Siemens, a su rebondir internationalement dès 2001, dans des projets de développement du nucléaire, à travers le consortium franco-allemand AREVA NP. Les relations bilatérales franco-allemandes existent sur le plan économique, même si les décisions nationales ne sont pas sans créer de tensions (notamment sur l'avenir du savoir-faire allemand en la matière).

À défaut d'une véritable politique européenne, les politiques énergétiques en Europe compteront fortement sur le nucléaire. Le risque actuel serait de ne pas respecter les décisions nationales et que, sous prétexte d'homogénéisation, l'UE constitue un moyen de pression sur les pays désirant sortir du nucléaire. Cette logique pourrait renforcer les positions idéologiques entre les pays pro-nucléaires et les pays désireux de développer d'autres types d'énergie, alors

<sup>1</sup> Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et Comité économique et social européen - Mise à jour du programme indicatif nucléaire dans le cadre de la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique (COM/2008/0776), 13 novembre 2008.

même qu'il faut favoriser l'acceptation mutuelle. Dans cette perspective, la France et l'Allemagne, de par leurs divergences, peuvent jouer un rôle clé pour la mise en place d'une politique réconciliatrice.

Dans l'optique d'un engagement commun, il convient de faire tomber le voile des illusions, en France comme en Allemagne. La dénucléarisation allemande est contrecarrée par la persistance des engagements européens et industriels. En faisant du nucléaire un sujet tabou, le discours antinucléaire qui s'est développé ces 30 dernières années a empêché une discussion rationnelle sur les dangers et les bénéfices de cette technologie. Celle-ci dépassant les frontières, tant à travers la vente d'électricité que par les risques possibles de radiation, l'Allemagne doit continuer à prendre part au débat, malgré son désir de fermer les centrales sur son territoire. En France, l'effet de *path dependence* (« dépendance par rapport à l'origine ») et les enjeux économiques d'exportation d'électricité et de technologie empêchent l'accès à un débat et à une compréhension au sein de la société civile.

La priorité serait de renouer le dialogue franco-allemand au sein des sociétés civiles et au niveau politique. Pour adoucir les passions que soulève le nucléaire, des plateformes démocratiques devraient être envisagées, permettant la discussion et l'information sur les situations énergétiques des deux pays (site Internet, organisation de rencontres d'associations, etc.).

Au niveau politique, la création d'un groupe permanent de coopération entre les gouvernements français et allemand serait envisageable. Ce groupe travaillerait au niveau des hauts fonctionnaires issus de plusieurs ministères (Énergie, Environnement, Industrie), appuyés par des experts. Le travail de ce « comité franco-allemand de l'énergie » serait à la base de discussions communes entre les chefs de gouvernement à chaque sommet franco-allemand. Ces initiatives pourraient favoriser, à l'avenir, la création d'une institution impartiale européenne, comme un observatoire du nucléaire et de l'énergie, ce que ne propose pas Euratom à l'heure actuelle.